

Garanties Force

Les produits ne peuvent être réclamés que sous garantie auprès de l'entreprise où vous avez acheté l'article. Si un produit ne fonctionne pas correctement, veuillez contacter Zasco. Téléchargez le formulaire de retour et de garantie et fournissez la description de plainte la plus large possible et ajoutez-la à l'expédition avec une facture d'achat. Les demandes de garantie sans description de plainte ne seront pas traitées. Envoyez le formulaire avec le paquet. Indiquez clairement l'expéditeur. Les frais d'expédition se font aux frais du client. Les demandes de garantie non acceptées ne soulagent pas l'acheteur de ses obligations de paiement. Nous vous conseillons de bien conserver le reçu d'expédition de votre envoi de retour : vous êtes responsable du retour des marchandises vous-même. Zasco décline le droit à la garantie si :

- Des modifications ont été apportées au produit, y compris des réparations sans l'autorisation du fabricant
- utilisation inappropriée du produit
- rouille, brûlage, transformation, ... affûté, soudé
- intention ou négligence
- entretien insuffisant ou défectueux
- surcharge
- L'usure est considérée comme normale pour le produit en question
- La date d'expiration du produit est expirée
- Il n'est pas impossible de démontrer que le produit a été acheté chez Zasco

La décision de Zasco sur les réclamations de garantie est exécutoire. Zasco n'est pas responsable des dommages conséquents causés par les défaillances d'outils ou leur utilisation abusive. Si une demande de garantie est approuvée, le produit sera réparé ou vous recevrez un produit de remplacement si le produit ne peut pas être réparé. La demande de garantie n'oblige pas Zasco à créditer des produits.

Périodes de garantie :

La période de garantie commence à partir du moment où l'acheteur est physiquement propriétaire du produit.

Outils manuels de force

Les douilles à choc, les clés dynamométriques, les outils d'impact et les outils d'usinage ne sont pas couverts par la garantie.

Outils à air : garantie de 24 mois

La garantie est valide pour les défauts de fabrication et les défauts du matériau. Les accessoires pour outils à air, comme les lames de scie, ne sont pas couverts par la garantie.

Servantes à outils de force : garantie de 24 mois

La période de garantie s'applique au servantes sans contenu.

Le contenu est couvert par les conditions de garantie des outils à main Force.

Zasco se réserve le droit de rejeter la garantie si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies.